

Module n°3 : SYNERGIES DCF

Contexte

Le sujet de la qualité de vie au travail (QVT) fait l'objet d'un cadre normatif et réglementaire.

Différents éléments du contexte des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux impactent d'une manière ou d'une autre les conditions ainsi que les relations de travail :

- évolutions réglementaires, économiques, technologiques ;
- évolutions des compétences et métiers, problématiques en matière de ressources humaines et de santé au travail ;
- évolution des publics pris en charge, de leurs attentes ainsi que celles de leurs familles ;
- stratégie nationale d'amélioration de la qualité de vie au travail

Au regard de cette situation et des enjeux sous-jacents, l'Anfh met en place une offre globale de formation et d'accompagnement afin de concilier épanouissement personnel et performances collectives. Cette offre se veut adaptable au contexte de chaque établissement.

Objectifs

1. Enoncer les principes à respecter lors d'actions de communication institutionnelles pour tenir compte des spécificités du public auquel on s'adresse
2. Allier les principes d'une communication interne à ceux d'un management bienveillant et efficient.
Fonctionner en cellule de crise
3. Analyser des actions de communication interne en cours, en s'appuyant sur des repères méthodologiques
4. Elaborer la version finale d'un plan de communication interne applicable immédiatement

Renseignements complémentaires

Durée de la formation :

environ 4 jours (2 + 2)

Modalités de déploiement :

en Intra / direction commune / GHT

Financement nationaux

Pour plus d'informations :

Margaux CAPELLO (m.capello@anfh.fr) 04.91.17.71.33

Programme

JOUR 1 : en présentiel

- Communications internes et externes
- Stratégie de communication interne
- Les objectifs de communication
- Les circuits de l'information
- Les moyens existants (humains et techniques)
- Les outils pertinents à la communication interne
- La communication interpersonnelle
- Travaux en sous-groupes, ateliers pratiques expérimentation, échanges réflexifs

JOUR 2 : en visio et en ½ groupe

- 1ère étape de mise en œuvre d'un plan de communication
- Travaux en sous-groupes, ateliers pratiques, échanges réflexifs, mise en situation

JOUR 3 : en présentiel

- Les freins et les leviers dans l'activité du référent communication débutant
- La maîtrise par rapport au contrôle dans la communication

POINTS FORTS DE L'INTERVENTION

L'approche pédagogique est concrète, pratique et active, ciblée sur l'apprenant et le développement ou renforcement de ses compétences. Chaque séquence pédagogique comporte des ateliers pratiques, des échanges réflexifs, et une synthèse des éléments de contenu. Chaque formateur s'adapte aux différents contextes professionnels des participants. Le programme est susceptible d'adaptations au regard du contexte et des enjeux de chaque établissement.

Public

Personnels de direction, responsables QVT et tous référents en communication interne en exercice (cadres de pôles, cadres supérieurs, cadres...).

**Exercice
2024**

Code de formation

2.06

Nature

AFR

Organisé par

Organisme au choix

Durée

N/C

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences